

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON - SUIVI MEDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU 2018 - LISTE ELITE, SENIOR, RELEVE		
SOCLE COMMUN - EXAMENS MÉDICAUX OBLIGATOIRES DANS LES DEUX MOIS QUI SUIVENT LA PREMIERE INSCRIPTION SUR LISTE ET ANNUELLEMENT POUR LES INSCRIPTIONS SUIVANTES Base Code du Sport (articles 231.2 à 213.6) et Arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau, Espoirs et des collectifs nationaux	EXAMENS SUPPLEMENTAIRES DEFINIS PAR LA COMMISSION MEDICALE NATIONALE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON	
1 fois par an	3 fois par an	1 fois tous les 2 ans
Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant:	Analyse biologique comprenant numération formule sanguine, ferritine, vitamine D	Échographie-doppler transthoracique du cœur et des vaisseaux intrathoraciques
Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport		Epreuve d'effort maximale avec suivi de l'électrocardiogramme et analyse des paramètres ventilatoires Épreuve d'effort sur tapis roulant ou bicyclette ergométrique, avec électrocardiographie discontinue et mesure du débit d'oxygène consommé [VO2]
Un bilan diététique et des conseils nutritionnels	EXAMENS SUPPLEMENTAIRES AU TITRE DE LA SECURITE SOCIALE (Ces examens ne sont pas pris en charge par la fédération et ne font pas l'objet d'une ordonnance délivrée par la médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire. Le compte rendu et le certificat attestant de la visite devront être envoyés au médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire.)	
Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive	1 fois par an	1 fois par an
La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport	1 consultation gynécologique annuelle	1 consultation dentaire annuelle
Un électrocardiogramme de repos		

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON - SUIVI MEDICAL DES SPORTIFS ESPOIRS ET DES SPORTIFS DES COLLECTIFS NATIONAUX 2018		
Le contenu de la surveillance médicale des sportifs Espoirs et des sportifs des collectifs nationaux est défini par la commission médicale nationale de la fédération française de triathlon.		
1 fois par an	2 fois par an	1 fois lors de l'entrée sur liste
Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant:	Analyse biologique comprenant numération formule sanguine, ferritine, vitamine D	Échographie-doppler transthoracique du cœur et des vaisseaux intrathoraciques
Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport		Epreuve d'effort maximale avec suivi de l'électrocardiogramme et analyse des paramètres ventilatoires Épreuve d'effort sur tapis roulant ou bicyclette ergométrique, avec électrocardiographie discontinue et mesure du débit d'oxygène consommé [VO2]
Un bilan diététique et des conseils nutritionnels	EXAMENS SUPPLEMENTAIRES AU TITRE DE LA SECURITE SOCIALE (Ces examens ne sont pas pris en charge par la fédération et ne font pas l'objet d'une ordonnance délivrée par la médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire. Le compte rendu et le certificat attestant de la visite devront être envoyés au médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire.)	
Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive	1 fois par an	1 fois par an
La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport	1 consultation gynécologique annuelle	1 consultation dentaire annuelle
Un électrocardiogramme de repos		